



Pour le progrès social

Non à un projet de loi d'insécurité sociale !!

L'insécurité sociale se généralise

Les politiques économiques et sociales menées en Europe plongent les peuples dans la plus grande précarité sociale. Les exemples ne manquent pas en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal et plus récemment à Chypre le chômage, la misère, la destruction des systèmes de santé et de retraite s'amplifient au fur et à mesure des nouvelles exigences du Fonds Monétaire International, de la Banque Centrale et de la Commission Européenne.

Cette troïka au service de la finance et du patronat réduit les droits sociaux, s'attaque aux libertés fondamentales, généralise l'insécurité sociale. Les puissances de l'argent justifiaient par le passé leur politique en claironnant que « *les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après demain* » la formule ayant fait long feu ce serait « *la flexibilité et les plans sociaux d'aujourd'hui qui génèreraient les emplois de demain* ».

Hollande sous le joug du libéralisme

Le gouvernement, a délibérément choisi de poursuivre les politiques d'austérité de son prédécesseur ! Le blocage des pensions et des salaires ruine toute possibilité de relance, le chômage en augmentation pour le 22^{ème} mois consécutif se situe à un niveau historiquement haut, les plans de licenciements dits « plans sociaux » se succèdent sans aucune réaction de F. Hollande. Aucune nouvelle répartition des richesses plus favorable aux salarié-e-s n'est proposée, bien au contraire, le cadeau de 20 milliards, au titre de l'allègement du coût du travail, (pacte de compétitivité) s'ajoute aux 172 milliards d'exonération sociale et fiscale dont bénéficie le Patronat. L'annonce d'un nouvel allongement du temps de cotisation pour prétendre à une retraite encore plus réduite a été également faite :

Sarkozy pouvait-il faire pire ?

En avril, le Parlement pourrait détruire, le droit du travail

Le gouvernement tente d'obtenir des parlementaires qu'ils traduisent dans la loi le diktat du Medef issu d'une négociation très défavorable aux salariés et en particulier en cas de restructuration d'une entreprise:

- ✓ Les accords de « maintien dans l'emploi » permettraient de licencier les salariés refusant de voir leur salaire baisser.
- ✓ Les accords de « mobilité interne » autoriseraient l'employeur à licencier le salarié, si celui-ci refuse d'aller travailler à l'autre bout de la France.
- ✓ Le bouleversement de la procédure de licenciement économique collectif réduit les droits du salarié et protège toujours plus le patronat en s'attaquant aux principes fondamentaux de la justice (peine plafond).
- ✓ L'information et l'intervention des représentants des salariés, déjà limitées, sont encore réduites.

Exigeons immédiatement une autre logique :

- ✓ Un droit de veto suspensif des représentants du personnel sur les plans de licenciement et les plans de restructuration.
- ✓ Une loi contre les licenciements boursiers et pour la reprise des sites viables économiquement et socialement.
- ✓ Une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour toutes les entreprises et les salariés, sortant celle-ci de la gestion des suppressions d'emplois.
- ✓ Des mesures concrètes pour faire reculer la précarité comme une taxation sérieuse de tous les CDD, des contrats d'intérim et du temps partiel imposé.

Pour sortir de la crise, exigeons une autre répartition des richesses pour le travail, le plein emploi, l'augmentation des salaires, un système de protection sociale solidaire.

NON à l'austérité, d'autres choix sont possibles !

Rassemblement Mardi 9 avril 2013

16h30 Place Jean Jaurès